



Saint-Christophe-en-Brionnais, le 27 mars 2024

CEP - Le Montsac
12, chemin de la Gobelette
71800 Saint-Christophe-en-Brionnais
Tél : 03 85 25 90 29
Courriel : cep.charolaisbrionnais@gmail.com
Site internet : cep.charolais-brionnais.net

A tous les adhérents du CEP

Convocation à la 36^{ème} Assemblée générale du CEP
Le samedi 27 avril 2024, à 9h30

Madame, Monsieur, chers amis,

Fondé le 18 mars 1989, à Semur-en-Brionnais, le CEP fête en 2024, le 35^{ème} anniversaire d'une aventure associative exceptionnelle ! C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous convier à la 36^{ème} Assemblée générale de notre association qui se tiendra dans les locaux du CEP au Montsac, à Saint-Christophe-en-Brionnais, le samedi 27 avril prochain, de 9h30 à 12h. A l'ordre du jour :

- 1) Bilan moral : Compte-rendu des actions du CEP en 2023.
- 2) Bilan financier de l'année 2023, réalisé par le cabinet d'expertise comptable Exco Hesio.
- 3) Vote de l'Assemblée générale sur le bilan moral et le bilan financier de l'année 2023.
- 4) Programmation des actions pour l'année 2024.
- 5) Budget prévisionnel pour l'année 2024.
- 6) Election du Conseil d'administration.
- 7) Questions diverses.
- 8) Vin d'honneur.

Si vous ne pouvez pas être présent lors de l'Assemblée générale, n'oubliez pas **d'envoyer le pouvoir de vote ci-joint**. D'avance merci. C'est très important. Pour ceux qui seront présents, et afin de faciliter l'organisation de cette journée, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner l'inscription au repas, si vous souhaitez être des nôtres à midi. D'avance merci pour votre compréhension, votre aimable et précieux soutien.

Rappel : Pour prendre part au vote de l'Assemblée générale, soit en présentiel soit par le moyen d'un pouvoir de vote, vous devez être à jour de votre cotisation pour l'année en cours 2024.

C'est l'occasion pour vous, de régler votre cotisation 2024, si vous ne l'avez pas encore fait. Si vous avez déjà renouvelé votre adhésion en 2024, ne tenez pas compte de ce rappel. En cette période pleine d'incertitudes, mais aussi riche de promesses pour les années à venir, nous avons besoin, plus que jamais, de votre fidèle et généreux soutien.

Le Président du CEP
François Velut

Pouvoir de vote :

Je soussigné (e), donne pouvoir de vote à M., Mme, Melle
..... pour me représenter lors de tout vote pouvant intervenir lors
de la 36^{ème} Assemblée générale ordinaire du CEP (Centre d'études des patrimoines), le samedi 27 avril 2024, de
9h30 à 12h.

Fait à le Signature :

Repas au restaurant Chez Bruno et Cathy (Ancien restaurant de La Tour d'Auvergne) Samedi 27 avril 2024, à 13h

L'Assemblée générale qui se déroulera dans les locaux du CEP, au Montsac, à Saint-Christophe-en-Brionnais (de 9h30 à 12h00) sera **clôturée par un vin d'honneur**, à 12h00, auquel vous êtes cordialement invité.

Vous êtes invité également au repas au restaurant Chez Bruno et Cathy (ancien restaurant de La Tour d'Auvergne), à 13 h. Si vous souhaitez participer à ce repas très convivial, **il est impératif de s'inscrire. Merci.**

Menu :

1 Kir + amuses-bouches

Cassolette d'escargots

ou

Salade Brionnaise

Pavé de bœuf avec ses légumes

ou

Saumon à l'oseille

Gâteau d'anniversaire

Vin et café compris

30.00€

Bulletin de participation au repas de midi (à renvoyer au CEP) : Prix 30 € (à régler au restaurant)

Je soussigné (nom et prénom)

Adresse.....
.....

Participera Ne participera pas au repas de midi au restaurant Chez Bruno et Cathy

A régler sur place au restaurant du midi

Signature :



Bulletin d'adhésion du Centre international d'Études des Patrimoines culturels en Charolais-Brionnais

Secrétariat: C.E.P., Le Montsac, 71800 Saint-Christophe-en-Brionnais, tél: 03 85 25 90 29

E-Mail: cep.charolaisbrionnais@gmail.com

Site internet: <http://cep.charolais-brionnais.net>

Possibilité de régler l'adhésion par virement bancaire : Compte CEP Crédit Agricole Centre Est:

RIB Relevé d'Identité Bancaire : 17806 00265 11633643000 78

IBAN (international): FR 76 1780 6002 6511 6336 4300 078 BIC: AGRIFRPP878.

BULLETIN D'ADHESION 2024

M., Mme., Mlle.....

Profession:.....

Adresse:.....

.....

Téléphone:..... **E-mail:**

déclare adhérer au Centre international d'Études des Patrimoines culturels en Charolais-Brionnais (CEP) pour l'année 2024 et verse une cotisation de :

- **Cotisation annuelle :** 25 € (adhérent simple, association, étudiant)
(après déduction fiscale reste à la charge de l'adhérent : 8.5 €)
- **Cotisation de soutien :** 50 € - 99 €
(après déduction fiscale reste à la charge de l'adhérent : 17 € - 33 €)
- **Membre bienfaiteur :** à partir de 100 €
après déduction fiscale reste à la charge de l'adhérent : 34 €)
- **Dons :** 100 €, 500 €, 1000 €
(après déduction fiscale reste à charge: 34 €, 170 €, 334 €)

Je souhaite recevoir un justificatif fiscal

N.B. : Nous vous rappelons que les dons ainsi que la cotisation annuelle (à condition de ne bénéficier d'aucune prestation gratuite du CEP) sont déductibles des impôts sur le revenu, à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Une cotisation de 75 € vous revient à 25 €.

Fait à.....le.....2024.

A remplir très lisiblement

Signature

L'adhésion annuelle au CEP donne droit :

Accès permanent aux locaux du CEP (bibliothèque, Centre de documentation, musée-école, expositions).
(Sur rendez-vous téléphonique).

Un journal d'informations culturelles régionales et internationales (trois à quatre fois par an).

Le formulaire de déduction fiscale vous sera envoyé automatiquement avec votre carte d'adhérent.